

IVAC 2023 : plus d'un tiers des collèges publics de l'académie apportent une plus-value à la réussite au DNB

Au regard des caractéristiques des élèves (origine sociale, sexe, âge, niveau scolaire à l'entrée en 6^{ème}), 37 % des collèges publics de l'académie apportent une plus-value sur les taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) et un sixième sur les notes obtenues à l'écrit. Ces résultats sont en très légère progression.

Les collèges publics de l'académie présentent des valeurs ajoutées du taux de réussite et de la note moyenne à l'écrit du DNB (série générale) plus souvent négatives par rapport au national. Les valeurs ajoutées de la note moyenne à l'écrit du DNB sont plus éloignées du national que celles du taux de réussite. Les collèges de l'éducation prioritaire de l'académie affichent des valeurs ajoutées plus souvent positives que celles des collèges publics hors éducation prioritaire.

Des valeurs ajoutées académiques en deçà du niveau national

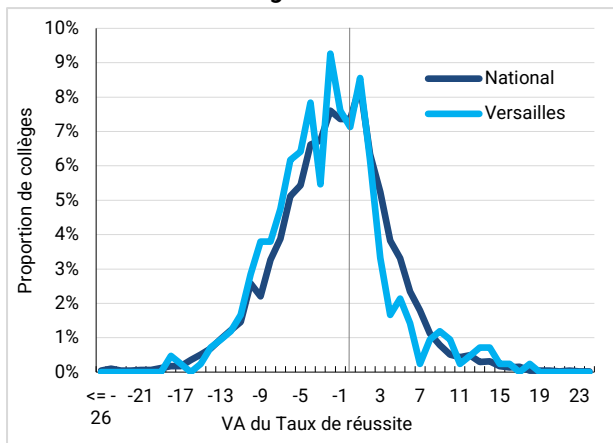
À la session 2023, 37 % des collèges publics de l'académie ont une valeur ajoutée positive des taux de réussite à la série générale du diplôme national du brevet (DNB) contre 43 % au niveau national. Ces proportions progressent respectivement de +3 points et +1 point par rapport à 2022 (*encadré méthodologique*). Les taux de réussite à la série générale du DNB sont, par rapport au national, plus souvent inférieurs que les taux attendus : les valeurs ajoutées (VA) du taux de réussite sont davantage négatives dans l'académie qu'au national (-2,3 points en moyenne, en progression de 0,2 point par rapport à la session 2022, contre -1,8 point au niveau national, en hausse de 0,1 point) (*graphique 1*).

Au niveau départemental, les écarts sont assez marqués. L'Essonne et le Val-d'Oise affichent la meilleure valeur ajoutée du taux de réussite (-1,4 point, respectivement en progression de 1,0 et 0,7 point) ainsi que les plus fortes proportions de collèges avec une valeur ajoutée positive (43 % et 47 %). À l'inverse, comme l'an passé, les Yvelines présentent la valeur ajoutée du taux de réussite la plus basse et la plus faible proportion de collèges avec une valeur ajoutée positive (-4,2 points pour la valeur ajoutée, en progression de 0,3 point et 26 % de collèges avec des valeurs ajoutées positives, +5 points). Les Hauts-de-Seine présentent une valeur ajoutée du taux de réussite proche de la moyenne académique (-2,2 points, en recul de 1,3 point) et 31 % des collèges y présentent une valeur ajoutée positive (-11 points).

De la même façon que pour les taux de réussite, et comme en 2022, les notes moyennes à l'écrit de la série générale du DNB des collèges publics de l'académie sont plus souvent en dessous des notes attendues qu'au national : les valeurs ajoutées des notes moyennes à l'écrit sont bien moins souvent positives dans l'académie qu'au niveau national (*graphique 2*). 16 % des collèges publics de l'académie obtiennent une valeur ajoutée positive, contre 45 % au niveau national (+1 point par rapport à 2022 pour l'académie comme pour le national). La valeur ajoutée de la note moyenne académique est également en deçà du niveau national (-0,7 point, contre -0,2 point, chiffres stables par rapport à 2022). 89 % des collèges publics de l'académie ayant eu une valeur ajoutée de la note moyenne à l'écrit négative en 2022 conservent une valeur ajoutée négative en 2023.

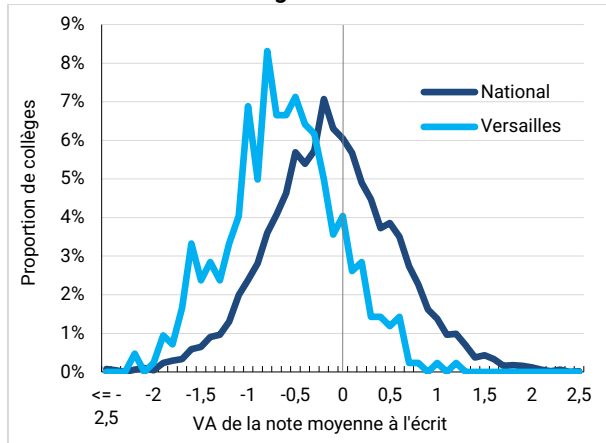
La tendance interdépartementale est différente de celle observée pour la valeur ajoutée du taux de réussite : les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise présentent les meilleures valeurs ajoutées de la note moyenne à l'écrit du DNB (-0,5 et -0,6 point, comme en 2022) et la proportion la plus élevée de collèges avec une valeur ajoutée positive (19 %). L'Essonne présente des valeurs proches de celles des deux départements précédents (-0,7 point pour la valeur ajoutée, comme en 2022, et 18 % de collèges avec des valeurs ajoutées positives, en hausse de 2 points). Les Yvelines s'en écartent avec une valeur ajoutée de -0,9 point (comme en 2022) et 9 % de collèges avec une valeur ajoutée positive (+2 points).

Graphique 1 : Répartition des collèges publics en fonction de la valeur ajoutée du taux de réussite à la série générale du DNB



Champ : collèges publics.
Source : Depp-Menj.
Note de lecture : 9 % des collèges publics de l'académie ont une valeur ajoutée du taux de réussite de -2, contre 7,5 % au national.

Graphique 2 : Répartition des collèges publics en fonction de la valeur ajoutée de la note moyenne à l'écrit à la série générale du DNB



Champ : collèges publics.
Source : Depp-Menj.
Note de lecture : 4 % des collèges publics de l'académie ont une valeur ajoutée de la note moyenne à l'écrit de 0, contre 6 % au national.

L'éducation prioritaire réalise de meilleures valeurs ajoutées que le public hors EP

74 % des collèges Rep+ (70 % au national) et 63 % des collèges Rep de l'académie (49 % au national) obtiennent une valeur ajoutée positive du taux de réussite au DNB, contre 28 % pour les collèges publics hors EP. Ces résultats augmentent de façon plus importante pour les collèges Rep (+5 points, contre +1 point pour le Rep+ et Hors EP). Avec une progression respective de 0,9 et 0,6 point, les collèges Rep et Rep+ obtiennent respectivement une valeur ajoutée du taux de réussite de +1,1 et +3,5 points, contre -3,4 points (stable en 2022) pour les collèges publics hors EP.

Les deux collèges Rep+ des Hauts-de-Seine obtiennent une valeur ajoutée du taux de réussite positive. 5 collèges sur 6 sont dans ce cas dans l'Essonne, 5 sur 7 dans le Val-d'Oise et 5 sur 8 dans les Yvelines.

En Rep, plus de la moitié des collèges de chaque département a une valeur ajoutée positive, sauf les Yvelines (3 collèges sur 11).

Les collèges de l'académie relevant de l'éducation prioritaire obtiennent également de meilleures valeurs ajoutées de la note moyenne à l'écrit du DNB que les collèges publics hors EP, avec des écarts

moins marqués que pour la valeur ajoutée du taux de réussite. Les collèges Rep+ et Rep présentent, cette fois-ci, des valeurs ajoutées similaires : respectivement -0,4 et -0,5 point en moyenne (contre -0,7 point pour les collèges publics hors EP), ces valeurs étant identiques à celles de 2022. Plus d'un quart des collèges Rep+ et Rep obtiennent une valeur ajoutée positive de la note moyenne à l'écrit (27 % des collèges Rep+, +2 points par rapport à 2022 et 26 % des collèges Rep, +3 points, contre 13 % des collèges publics hors EP, -2 points). Ils sont 60% en Rep+ au national et 50% en Rep.

Au niveau départemental, 3 des 6 collèges Rep+ de l'Essonne obtiennent une valeur ajoutée positive de la note moyenne à l'écrit du DNB, contre 2 parmi 7 pour le Val-d'Oise. Aucun des deux collèges Rep+ des Hauts-de-Seine et des huit collèges Rep+ des Yvelines n'obtient une valeur ajoutée positive de la note moyenne à l'écrit du DNB. Pour les collèges Rep, seuls 2 des 11 collèges des Yvelines, 4 des 16 collèges de l'Essonne et 5 des 18 des Hauts-de-Seine présentent une VA positive. La situation est légèrement plus favorable pour le Val-d'Oise (9 parmi 28).

Encadré méthodologique

Les indicateurs de valeur ajoutée des collèges (Ivac) permettent de mettre en perspective leurs résultats, souvent résumés à leurs taux de réussite. Ils mesurent la différence entre les résultats obtenus et les résultats attendus, donc la contribution du collège à la réussite de ses élèves. Ils tiennent compte des caractéristiques des élèves : l'origine sociale, le sexe, l'âge, le niveau scolaire (déterminé par le score obtenu à l'évaluation à l'entrée en 6^{ème}).

Deux indicateurs déclinent les Ivac : la valeur ajoutée du taux de réussite au DNB et la valeur ajoutée de la note moyenne à l'écrit du DNB. Les valeurs ajoutées sont déclinées pour chaque série (générale et professionnelle) mais en raison des faibles effectifs d'élèves inscrits à la série professionnelle du DNB dans les établissements, seule la valeur ajoutée de la série générale du DNB est exploitée dans cette brève.